



Cofinancé par
l'Union européenne



Comité de pilotage annuel Natura 2000 ZPS Mor Braz

24/09/2024 – Piriac-sur-Mer

Ordre du jour

Présentation

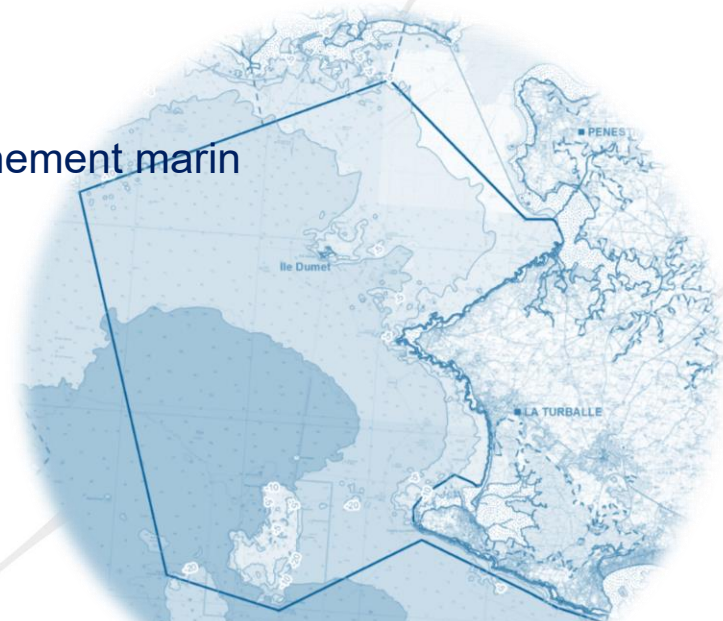
- Introduction de la séance
- Le site Natura 2000 Mor Braz

Bilan des actions menées en 2024

- Actions d'acquisition de connaissances
- Les Analyses Risques Pêches – Espèces
- Evaluations d'Incidences et contrôles de l'environnement marin
- L'APPB Dumet et ses abords

Les actions à venir

Questions diverses



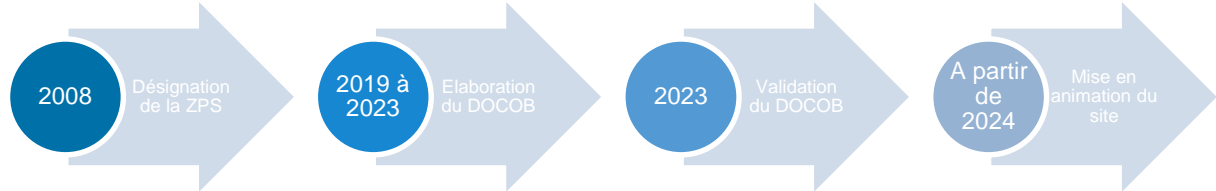
Présentation

Introduction de la séance

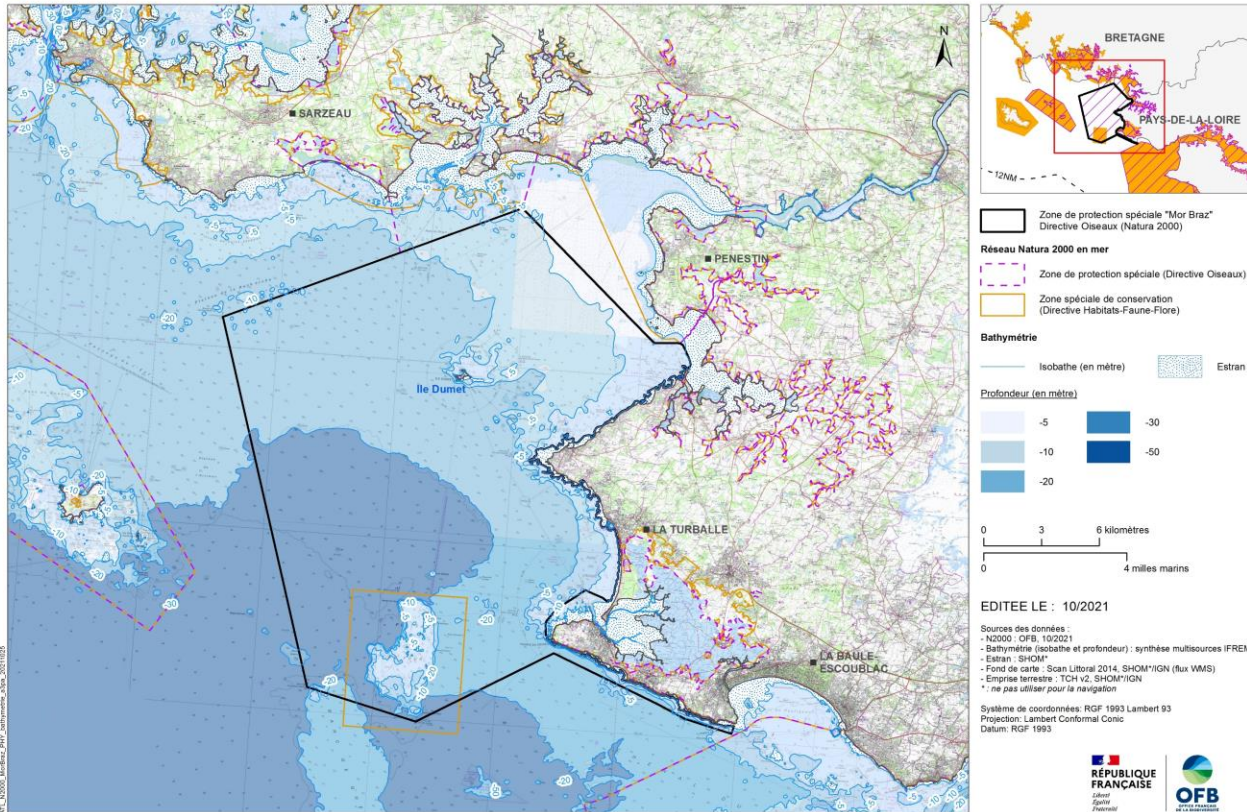


Présentation

Le site Natura 2000 Mor Braz



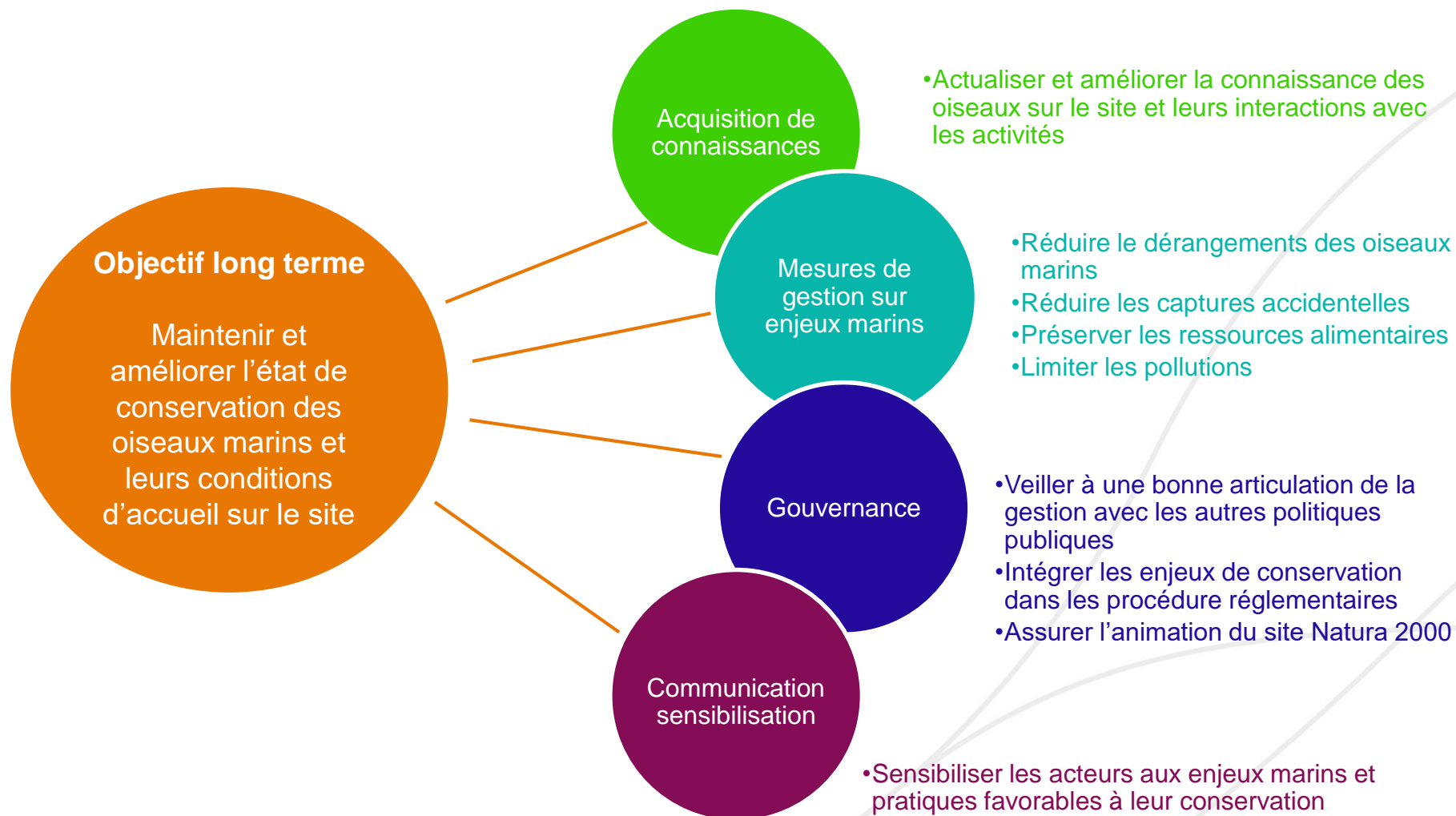
ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE : MOR BRAZ
Bathymétrie



Directive
oiseaux
38 espèces listées

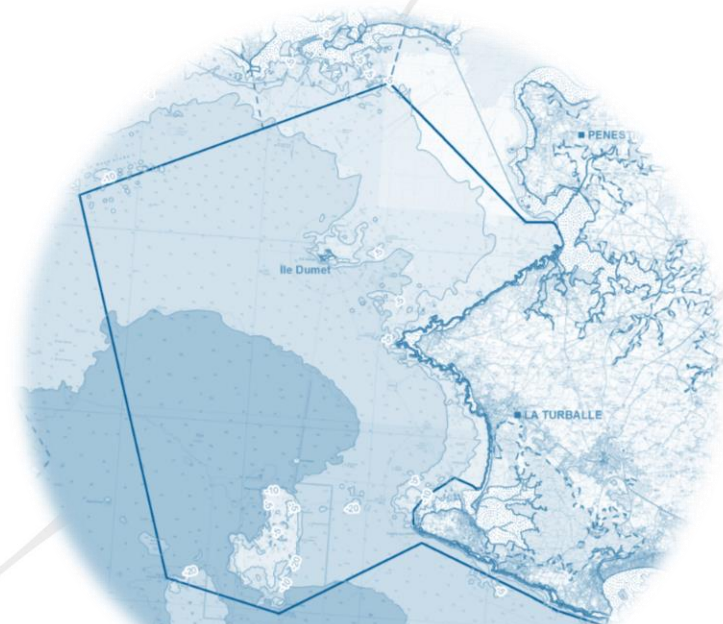
Plus de 40 000 ha

REGIONS : Pays de
la Loire, Bretagne
DEPARTEMENTS :
Loire-Atlantique,
Morbihan
COMMUNE :
Piriac-sur-Mer
(44)



Bilan des actions menées en 2024

- Actions d'acquisition de connaissances
 - Cartographie de l'estran et de la zone subtidale proche
 - Suivis de l'avifaune
- Analyse Risques Pêches – Espèces
- Bilan des Evaluations d'Incidences
- Bilan des contrôles de l'environnement marin
- L'APPB Ile Dumet et ses abords

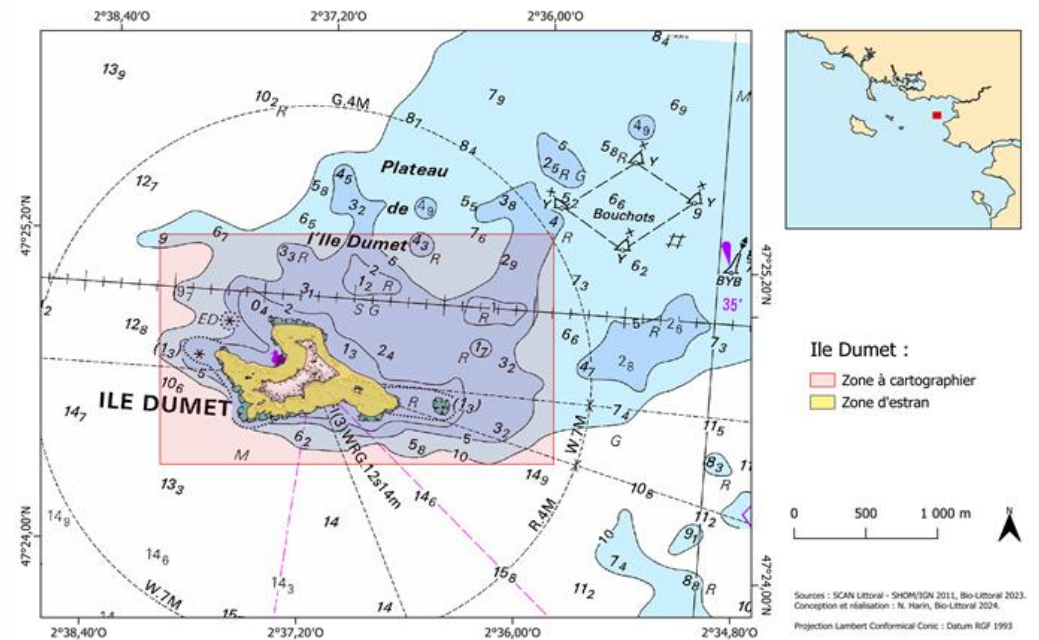


Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

Cartographie de l'estran et zone subtidale proche

- Prestataire : Bio-Littoral
- Financement : OFB
- Objectif : cartographier les habitats marins de l'estran et la zone sous-marine proche (dans la zone de 300m limite basse-mer autour de l'île)
- 2 plans d'échantillonnage :
 - Pour la zone des marées (estran)
 - Pour la zone submergée proche (subtidale)



Délimitation de la zone à cartographier dans le secteur de l'île Dumet

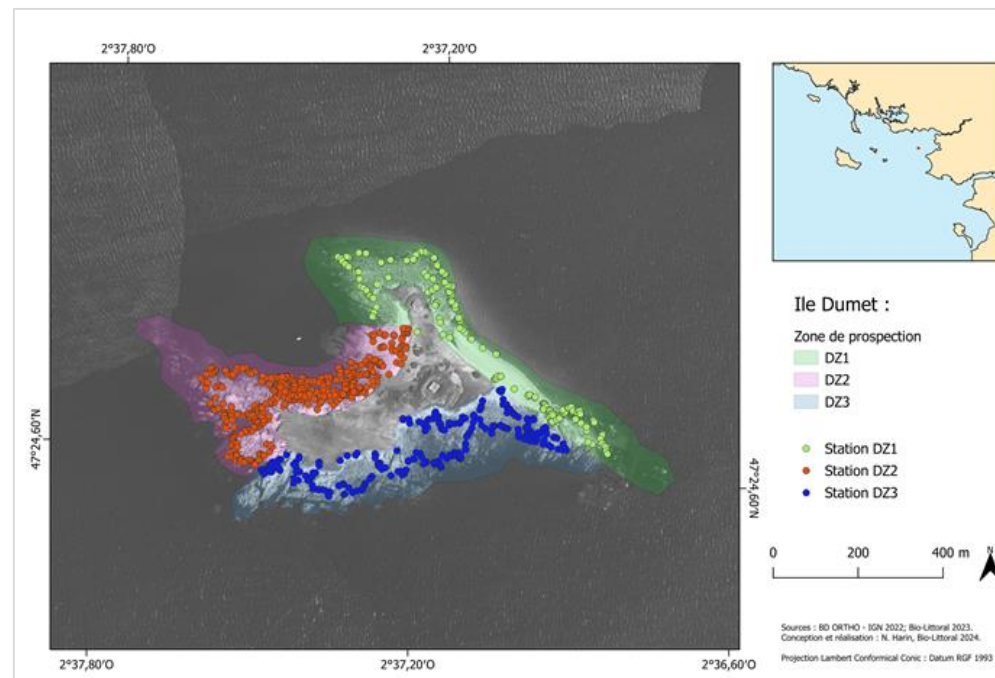
Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

Cartographie de l'estran et zone subtidale proche

Déterminer les habitats de l'estran

- 3 transects (840 stations)
- Sur les substrats meubles :
Prélèvement de sédiments pour l'étude de la faune et la granulométrie au laboratoire
- Sur les substrats rocheux :
détermination du recouvrement algal et faunistique sur quadrat de 0,1m²



Localisation des zones de prospection de l'estran de l'île Dumet en 2023



Crédit photo : Bio-Littoral

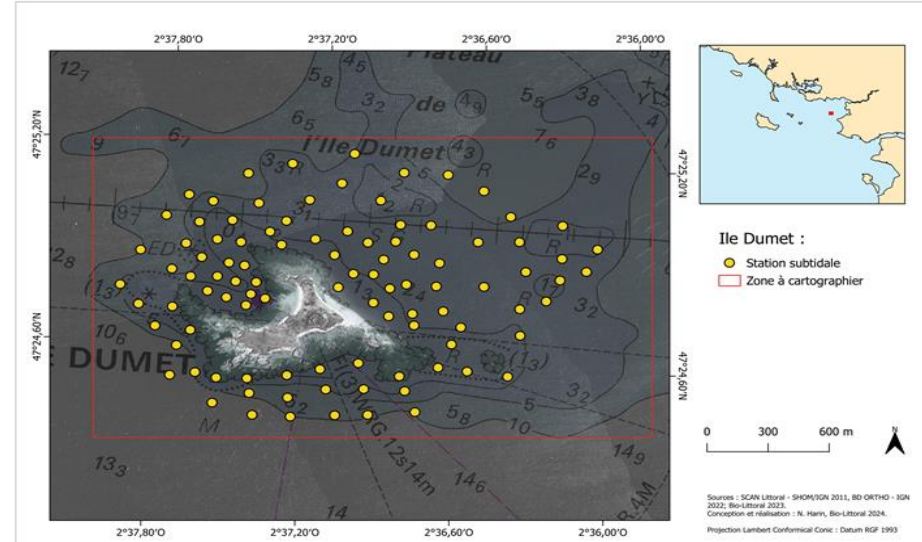
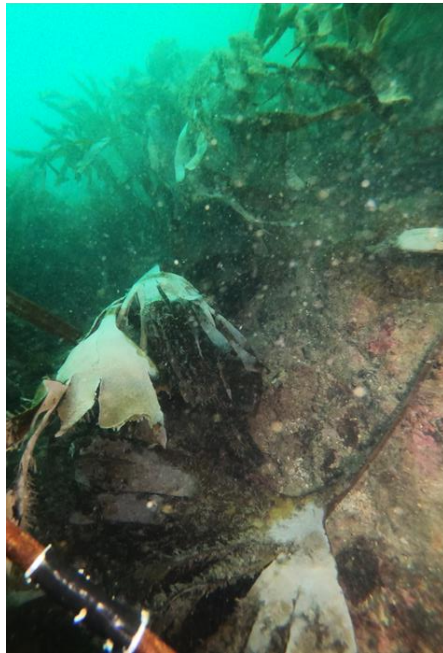
Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

Cartographie de l'estran et zone subtidale proche

Déterminer les habitats subtidaux

- 99 stations
- Prise de vidéos à partir d'une embarcation
- Analyse des images au laboratoire



Localisation des stations de prospections vidéo de la zone subtidale proche de l'île Dumet



Crédit photo : Bio-Littoral

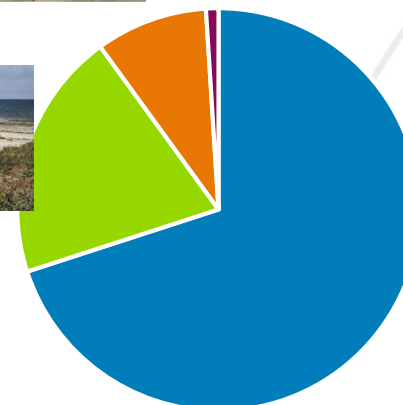
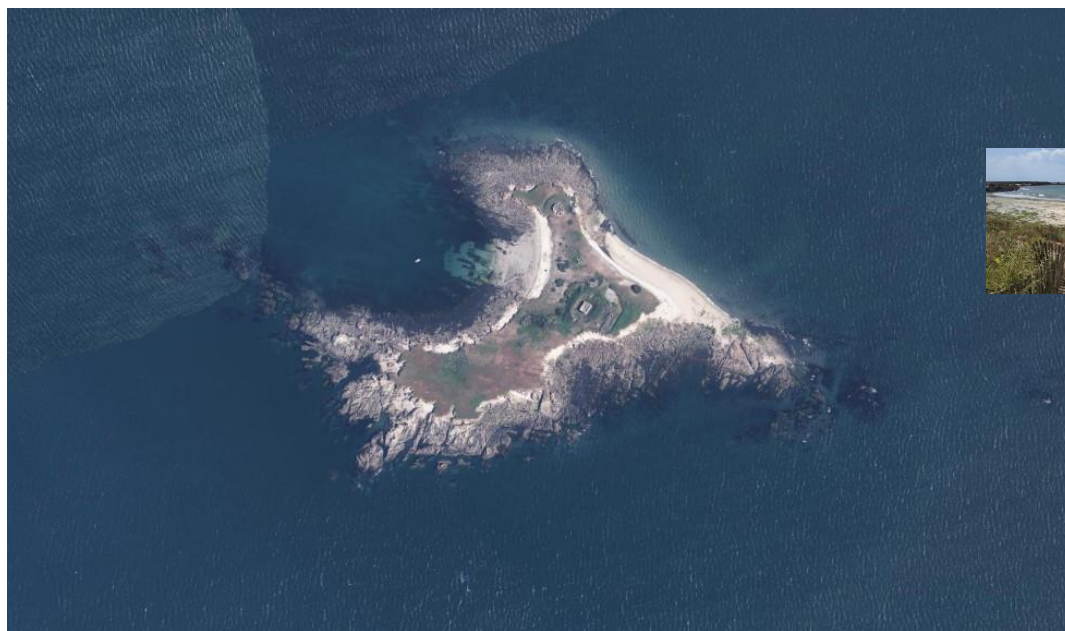
Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

Cartographie de l'estran et zone subtidale proche

Premiers résultats

- Surface cartographiée : 445 ha
- 4 grands types d'habitats (cahier d'habitats Natura 2000)
- 14 habitats élémentaires



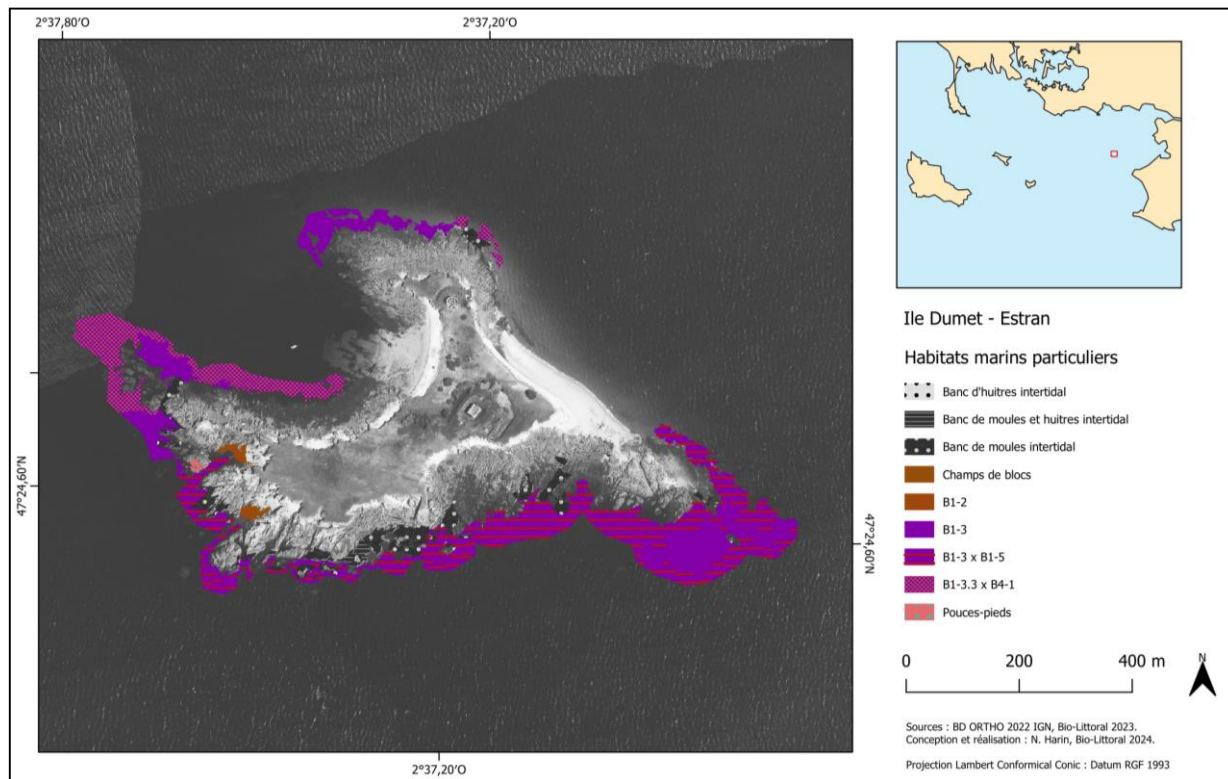
- Récifs (1170)
- Grandes criques et baies peu profondes (1160)
- Bacs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)
- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140)

Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

Cartographie de l'estran et zone subtidale proche

Habitats marins particuliers en zone intertidale



- Forêt de laminaires (10 ha) dominée par *Saccorhiza polyschides*
- moulières parfois en mosaïques avec des huîtres (1,6 ha)
- champs de blocs et quelques pouces-pieds

Bilan des actions menées en 2024

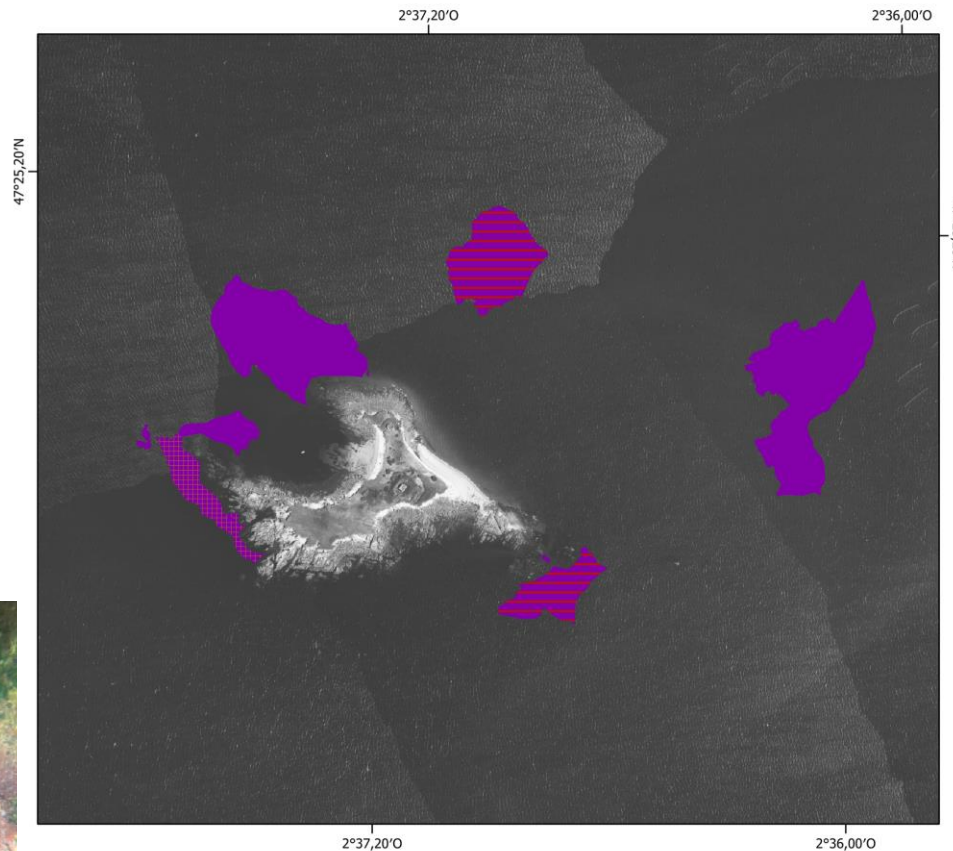
Actions d'acquisition de connaissances

Cartographie de l'estran et zone subtidale proche

Habitats marins particuliers en zone subtidale



Crédit photo : Bio-Littoral



Ile Dumet - Zone subtidale proche

Habitats marins particuliers

- B1-3.3
- B1-3.3 x B1-5
- B1-3.3 x B1-6



Sources : BD ORTHO 2022 IGN, Bio-Littoral 2023.
Conception et réalisation : N. Harin, Bio-Littoral 2024.
Projection Lambert Conformal Conic : Datum RGF 1993

- Forêt de laminaires (40 ha) dominée par *Saccorhiza polyschides*
- Habitat parfois non homogène

Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

Suivis de l'avifaune

- Suivi des populations nicheuses d'oiseaux marins sur l'île Dumet
- Relevés ornithologiques sur l'île Dumet
- PNA Puffin des Baléares



Crédit photo : Olivier Penard

Bilan des actions menées en
2024

Actions d'acquisition de
connaissances

Suivis de l'avifaune

Suivi des populations
nicheuses d'oiseaux marins
sur l'île Dumet

- Prestataire : Ecosphère
- Financement : OFB
- Objectifs :
 - Acquérir des données permettant de cartographier, recenser et estimer la productivité des populations nicheuses d'oiseaux marins sur l'île Dumet
 - Evaluer l'efficacité et les apports de l'utilisation d'un drone équipé d'une caméra thermique pour le suivi des populations nicheuses d'oiseaux marins



Crédit photo : Olivier Penard

Bilan des actions menées en
2024

Actions d'acquisition de
connaissances

Suivis de l'avifaune

Suivi des populations
nicheuses d'oiseaux marins
sur l'île Dumet

- 7 campagnes entre avril et fin juillet 2024
- Coordonnées avec les suivis réalisés par le CD44

Mois	Mars					Avril					Mai					Juin					Juillet					Août				
Semaine	S9	S10	S11	S12	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35			
Eider à duvet																														
Goélands																														
Suivis CD 44																														

- Résultats attendus :
 - Distribution spatio-temporelle par espèce
 - Estimation des effectifs reproducteurs par espèce
 - Estimation de la productivité par espèce
 - Evaluation de l'efficacité et apports de la méthode



⇒ Livraison prévue du rapport de l'étude : fin décembre 2024

Bilan des actions menées en
2024

Actions d'acquisition de
connaissances

Suivis de l'avifaune

Suivis par observateurs du
CD44

Les suivis de l'avifaune par les observateurs du CD 44



Bilan des actions menées en
2024

Actions d'acquisition de
connaissances

Suivis de l'avifaune

Suivis par observateurs du
CD44

Les principales espèces protégées et patrimoniales de l'APPB





Suivis par observateurs du
CD44



Bilan des actions menées en
2024

Actions d'acquisition de
connaissances

Suivis de l'avifaune

Suivis par observateurs du
CD44



Bilan des actions menées en
2024

Actions d'acquisition de
connaissances

Suivis de l'avifaune

Suivis par observateurs du
CD44

Les espèces d'inter-saison/hivernales et nicheurs historiques



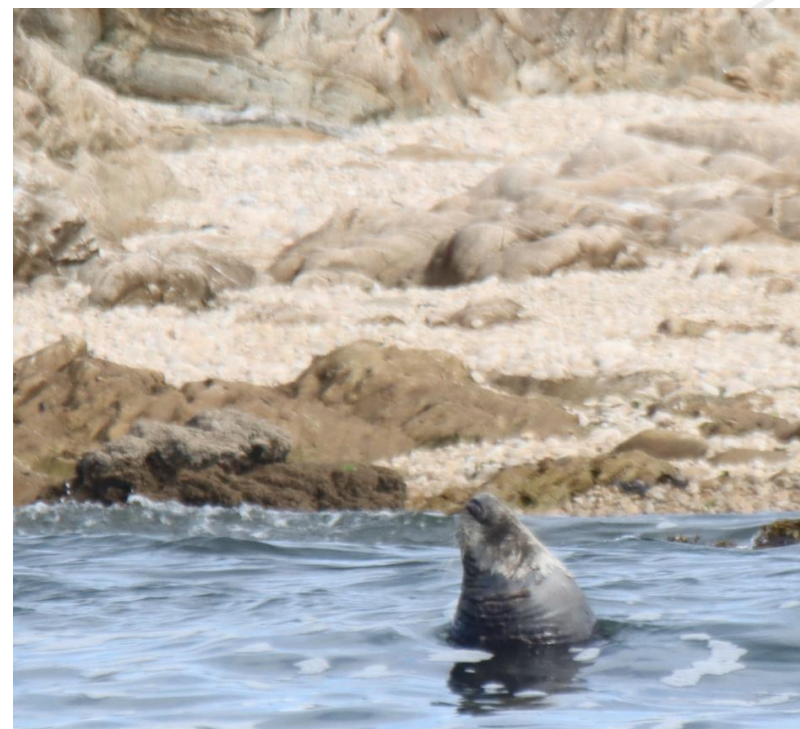
Bilan des actions menées en
2024

Actions d'acquisition de
connaissances

Suivis de l'avifaune

Suivis par observateurs du
CD44

Les mammifères marins présents sur le site

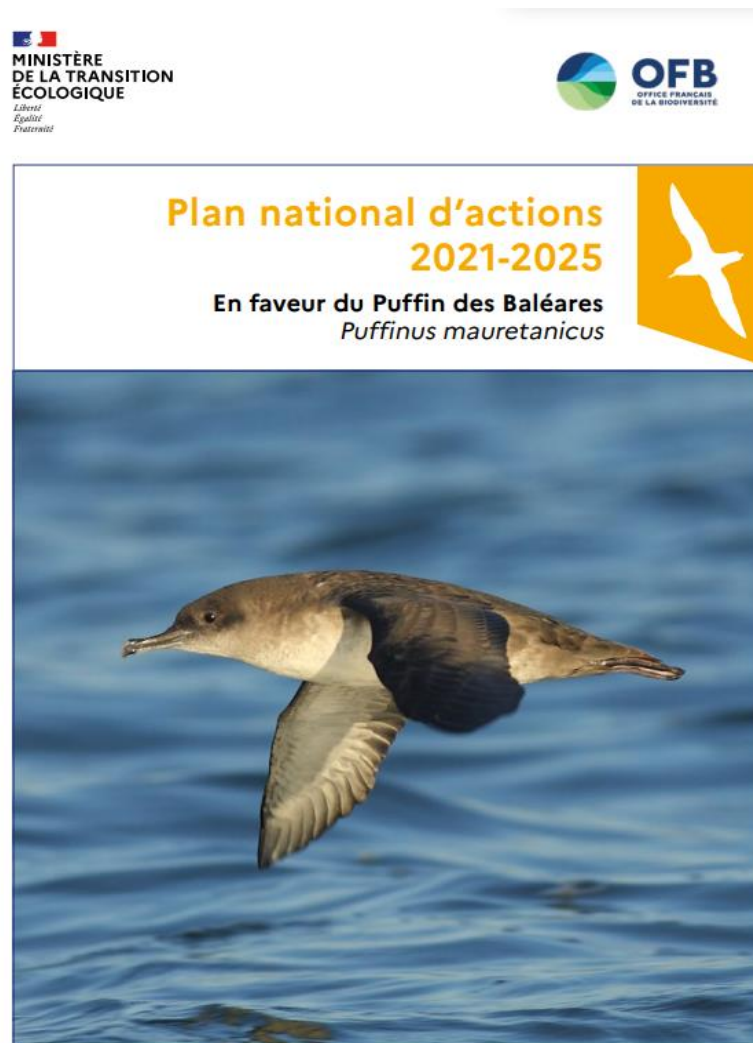


Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

Les actions menées dans le Mor Braz



Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

Stratégie de suivi de l'espèce

Observations depuis la côte - Suivi des principaux stationnements : 6 sites dont le Mor Braz

Mor Braz (Pointe du Croisic + Pointe du Castelli) : assuré par la LPO44

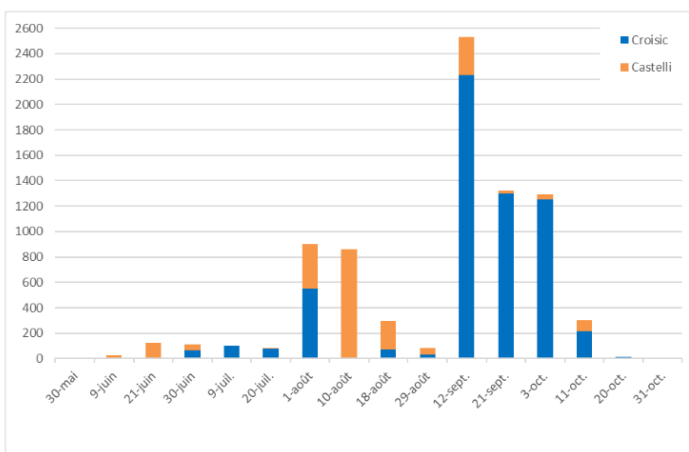


Figure 1 : Nombre d'oiseaux cumulé (transit et radeau) par comptage décadaire en 2023 de juin à octobre

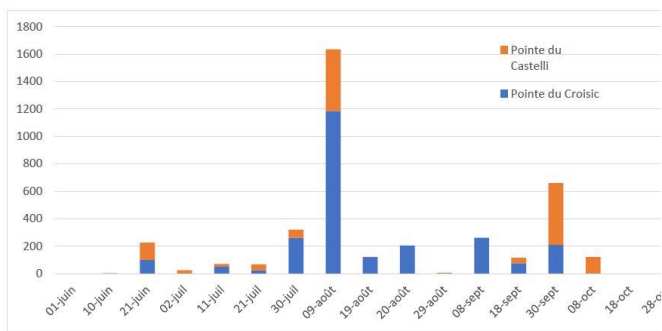


Figure 1 : Nombre d'oiseaux cumulé (transit et radeau) par comptage décadaire en 2022 de juin à octobre

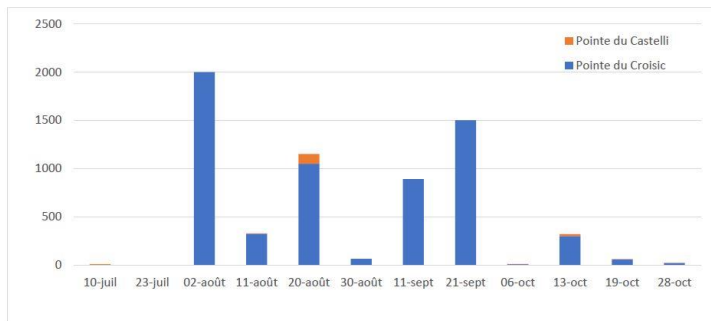
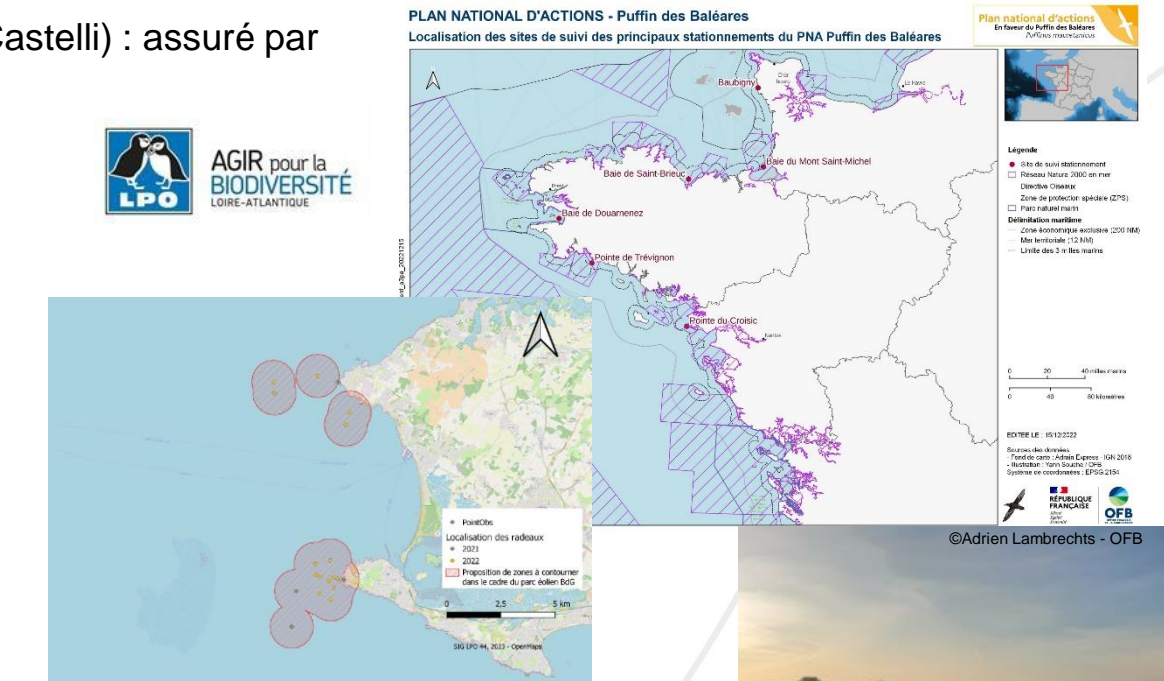


Figure 2 : Nombre d'oiseaux cumulé (transit et radeau) par comptage décadaire de juillet à octobre 2021



Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

©Faune-Océan

Stratégie de suivi de l'espèce

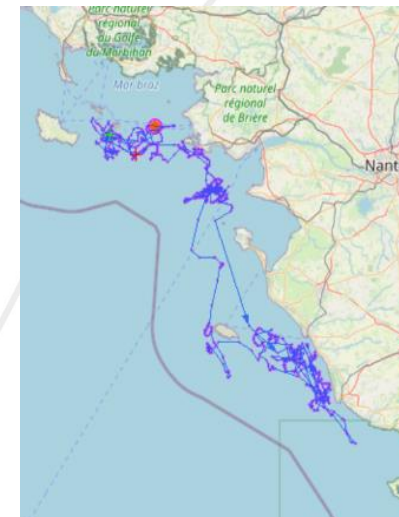
Programme de suivi - Ecologie spatiale (bio-logging GPS) et trophique
(prélèvement tissus)

2 Campagnes de captures réalisées dans le Mor Braz en 2022 / 2023

- Capture 60 puffins des Baléares
- Pose de 30 balises GPS
- Prise de sang + prélèvement de plumes (analyses isotopes stables C et N + contaminants) sur les 60 individus

Informations collectées

- Trajectoires (notamment vis-à-vis du parc éolien en mer SNA)
- Zones fonctionnelles (alimentation/repos)
- Hauteur de vol, profondeur et temps de plongée, rythme d'activité
- Régime alimentaire, contamination



©Adrien Lambrechts - OFB



©Adrien Lambrechts - OFB



©Adrien Lambrechts

Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

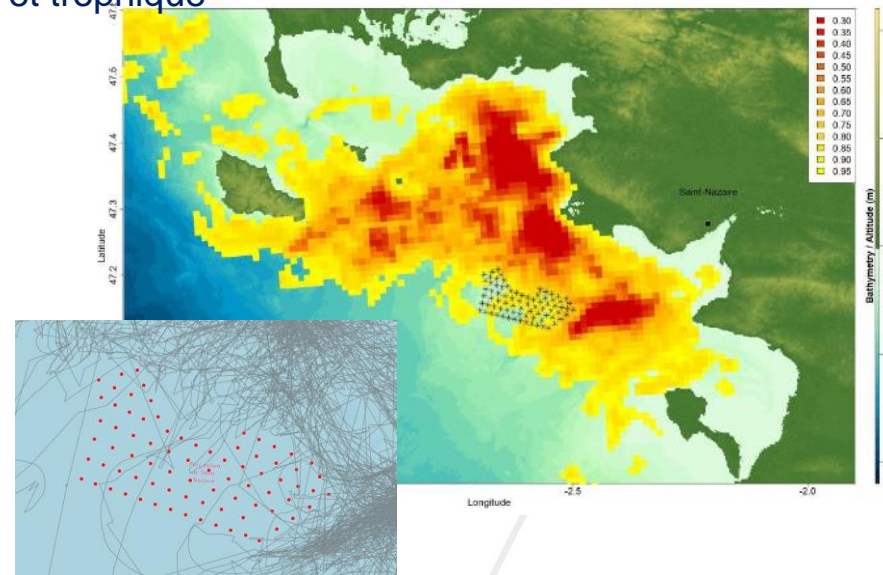
Stratégie de suivi de l'espèce

Programme de suivi - Ecologie spatiale (bio-logging GPS) et trophique

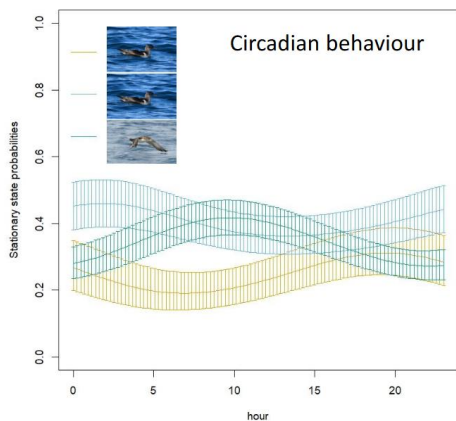
(prélèvement tissus)

Informations collectées

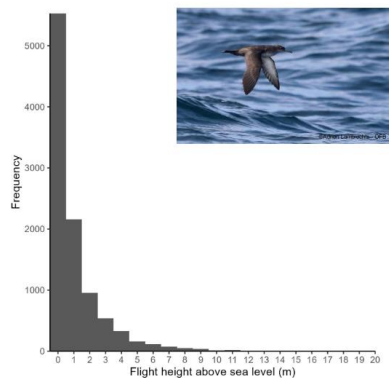
- Trajectoires (notamment vis-à-vis du parc éolien en mer SNA)
- Zones fonctionnelles (alimentation/repos)
- Hauteur de vol, profondeur et temps de plongée, rythme d'activité
- Régime alimentaire, contamination



Rythme d'activité jour/nuit



Hauteur de vol

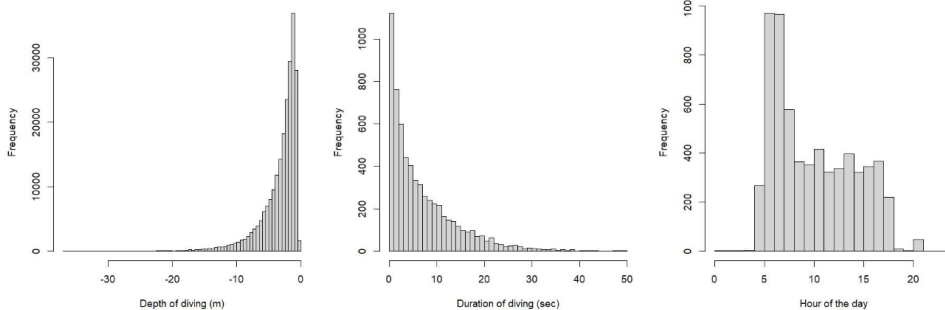


Plongées

N = 6279 diving events

Diving depth: median = -2.3 m, maximum = -36.8 m

Diving duration: median = 4.6 s, maximum = 49.72 s



Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

Stratégie de suivi de l'espèce

Programme de suivi - Ecologie spatiale (bio-logging GPS) et trophique (prélèvement tissus)

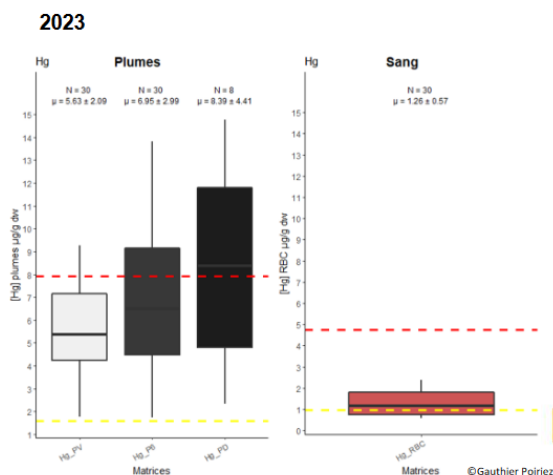
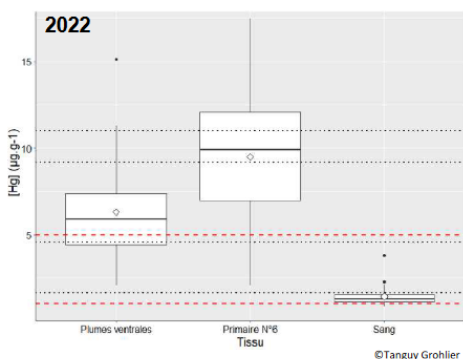
Informations collectées

- Trajectoires (notamment vis-à-vis du parc éolien en mer SNA)
- Zones fonctionnelles (alimentation/repos)
- Hauteur de vol, profondeur et temps de plongée, rythme d'activité
- Régime alimentaire, contamination



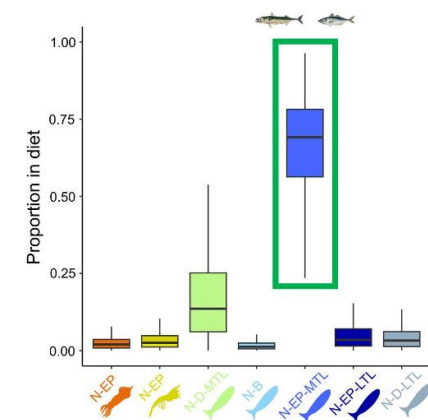
Contamination

Premiers résultats Hg



Diet proportion

- Highest proportion (65.4%) for epipelagic mid-trophic level fish (*T. trachurus* and *S. scombrus*)
- 17.6% for demersal mid-trophic level fish (*M. merluccius* and *Trisopterus spp*)
- Low proportion for remaining prey (<5%)



RESULTS

Réduction des risques de captures accidentelles

Le programme CARI3P : caractérisation interactions Pêche Professionnelle / Puffin des Baléares

- Programme **CARI3P** sur 6 sites pilotes dont le MOR BRAZ
- Portage/coordination par l'AGLIA + Partenaires bénéficiaires = CRPEM des régions concernées

Objectifs:

- Observations embarquées (juin à octobre) : 5% flottille palangrière
- Enquêtes: 30% flottilles palangrières, fileyeurs et sennes tournante
- MOR BRAZ - 2 campagnes en 2021 et 2022
- 8 et 22 marées observées, soit 1% et 2% du total de marées (< à l'objectif)



Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Bretagne



AGLIA
Association du Grand Littoral Atlantique



FEAMP

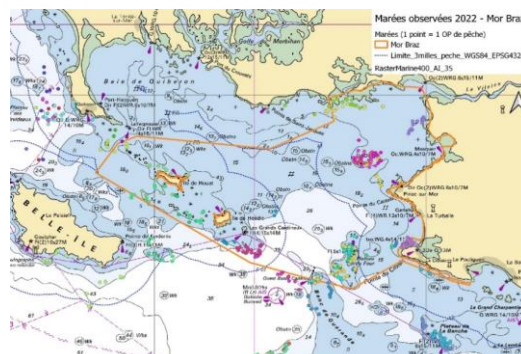
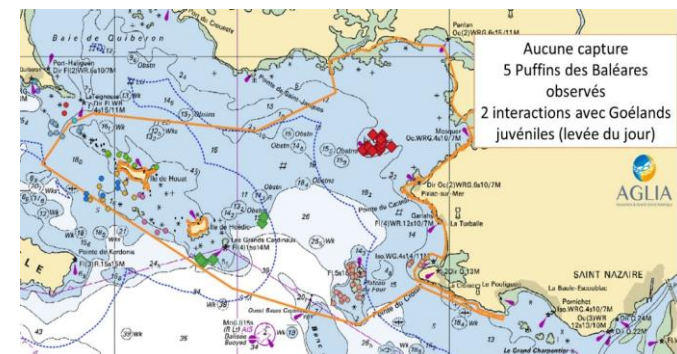
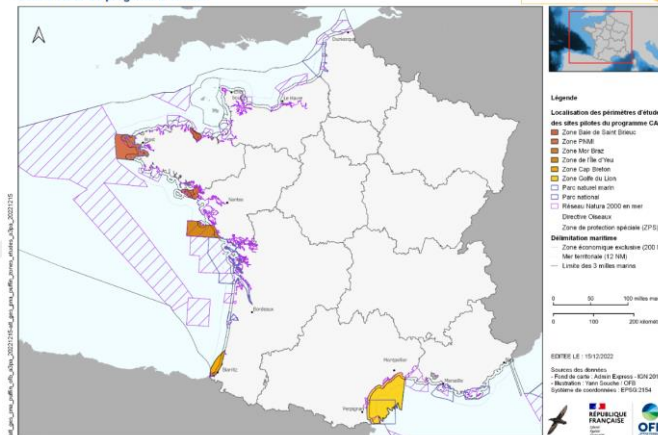


Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins des Pays de Loire



Plan National d'Actions en faveur du Puffin des Baléares
Sites d'étude du programme CARI3P

Plan national d'actions
En faveur du Puffin des Baléares
Puffinus puffinus



Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

Réduction des risques de captures accidentelles

Le programme CARI3P : caractérisation interactions Pêche Professionnelle / Puffin des Baléares



ENQUETES

- Objectifs d'échantillonnage (30% des navires) dépassé
- **Fiabilité limitée** pour les taux de capture car faible une proportion de pêcheurs (20%) indique savoir identifier l'espèce
- 1 individu (+ 2 puffins sp) capturé à la Palangre dans le Mor Braz (3 évènements)

OBSERVATIONS EMBARQUEES

- Objectifs d'échantillonnage (5% des marées – flottille palangrière) **non atteint** (1 à 2%)
- **Fiabilité limitée** pour les taux de capture car captures accidentelles = évènements rares et parfois massifs
- Mor Braz (8+22 marées): très peu d'individus observés et d'interaction
- Informations intéressantes pour connaître les pratiques et appréhender le travail de réduction des risques (à venir)
- La palangre semble à risque limitée pour l'espèce au regard des pratiques dominantes : filage de nuit, appâts au crabe



©Goodseed

Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

Réduction du dérangement – Parc éolien en mer SNA

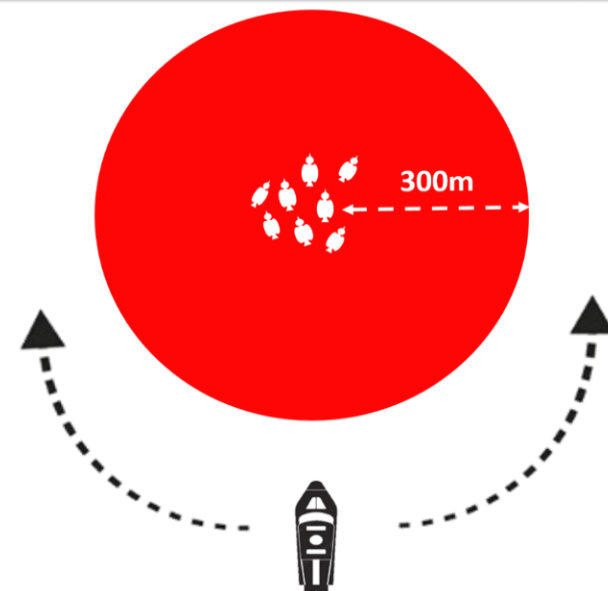
Limitier le dérangement des navires de maintenance du parc éolien de Saint-Nazaire (MR9)



Formation des personnels navigants

- Reconnaissance du puffin et des autres oiseaux marins
- Manœuvres d'évitement et bonnes pratiques
- Recueil de données sur ObsenMer : présence des puffins, interactions avec les navires
- 16 personnes formées en 2023

BONNES PRATIQUES: Que faire en présence de puffins des Baléares ?



- 1) Je réduis ma vitesse à **10 nœuds**
- 2) Je contourne le radeau en gardant une distance de **300m minimum**
- 3) Je remplis le formulaire sur l'application **ObsenMer** :
 - Combien y avait-il de puffins ?
 - Quel était leur comportement ?
 - Les oiseaux se sont-ils envolés ?

Bilan des actions menées en 2024

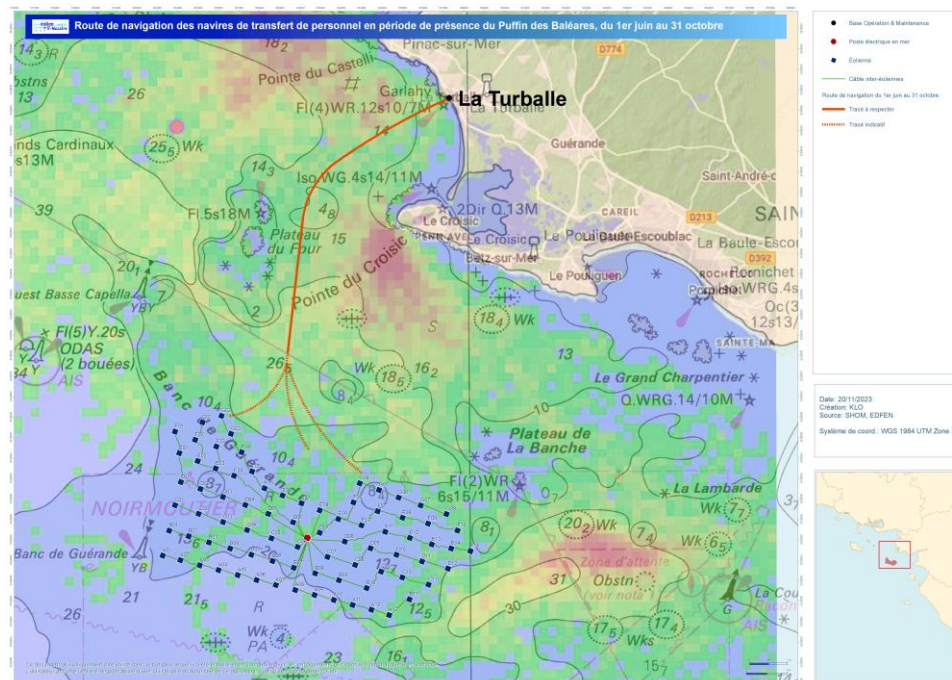
Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

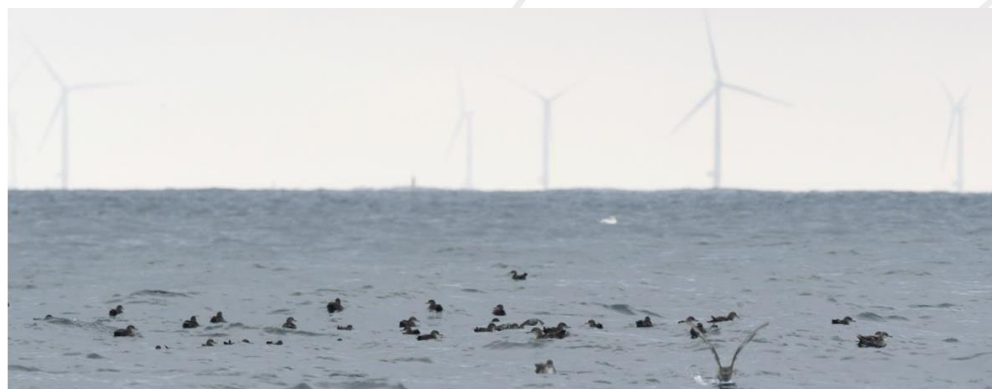
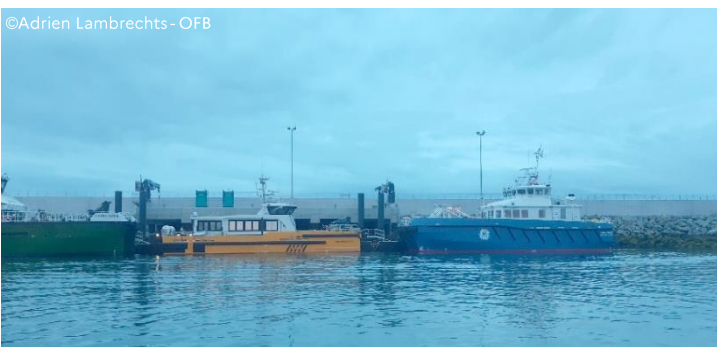
Réduction du dérangement – Parc éolien en mer SNA

Mise en place d'un couloir de navigation de moindre impact

©Adrien Lambrechts - OFB



©Adrien Lambrechts - OFB



©Adrien Lambrechts - OFB

Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

Limiter les pressions causées par les activités de loisir nautique

VNM, pêche plaisance, voile, kite-surf



©Antoine Chabrolle - MNHN



Groupe de Puffins des Baléares dérangé par des Jet-skis sur un site de stationnement du Mor Braz (© Franck Latraube)

Bilan des actions menées en 2024

Actions d'acquisition de connaissances

PNA Puffins des Baléares

Limiter les pressions causées par les activités de loisir nautique

VNM, pêche plaisance, voile, kite-surf

- Distribution de plaquettes, sensibilisation par le Service Départemental 44 de l'OFB
- Relais dans le **Mor Braz** avec les mesures du parc éolien en mer de SNA



Sensibilisation du grand public

- **5 articles** dans les médias (journaux, radio, web)
- **12 Offices du tourisme** diffusant une vidéo de sensibilisation
- **3 200 dépliants** distribués en 2023
- **200 posters** distribués
- **Expo itinérante** : 4 communes en 2023
- **6 Conférences** (~50pers./conf.)



Sensibilisation ciblée

Associations de plaisanciers, pêcheurs amateurs, clubs de voiles, clubs de jet skis, ..

- **60 acteurs** rencontrés/sensibilisés
- **82 personnes formées** chez 9 acteurs différents
- Formation des **futurs moniteurs** (voile, jet-ski)
- Sensibilisation des **polices de l'environnement** (intervention auprès des inspecteurs de l'environnement de la façade NAMO, patrouilles avec l'OFB, sensibilisation des magistrats)
- Pêcheurs amateurs : sensibilisation en mer prévue pour 2024

Contexte réglementaire des Analyses de Risques Pêche

Natura 2000

Réseau de sites créés par les directives « oiseaux » et « habitats, faune, flore »

Régime d'évaluation des incidences sur Natura 2000 (L.414-4 et suivants du CE)

Liste nationale et listes locales (R.414-19 du CE, arrêtés préf région, arrêté Prémar ATL)

Contentieux européen (2005-2010)

Loi Biodiversité et paysages (2016)

Modification de la liste nationale

Obligation de produire une ARP sur chaque site Natura2000

L'ARP remplace les Einc individuelles

Méthodes nationales validées par la DEB et la DGAMPA

Méthode pour les habitats (2019), méthode pour les espèces (2022)

Guide de mise en œuvre (DEB, 2021, en cours de révision)

Délais de mise en œuvre des mesures : 2027

Bilan des actions menées en 2024

Analyses Risques pêches - Espèces

Contexte opérationnel

- L'ARP espèces est financée par un projet FEAMPA (échelle nationale)
- Objectifs du FEAMPA : finaliser les ARP « habitats » et mener les ARP « espèces »
- Budget total : 7 M€
- Calendrier de mise en œuvre : 26/09/2023 – 31/03/2027
- Partenaires :



- Autres acteurs impliqués :



ARP sur les espèces : cadre opérationnel et technique

S'intéresse principalement aux captures accidentelles par la pêche professionnelle d'espèces d'intérêt communautaire (oiseaux, mammifères, poissons...)



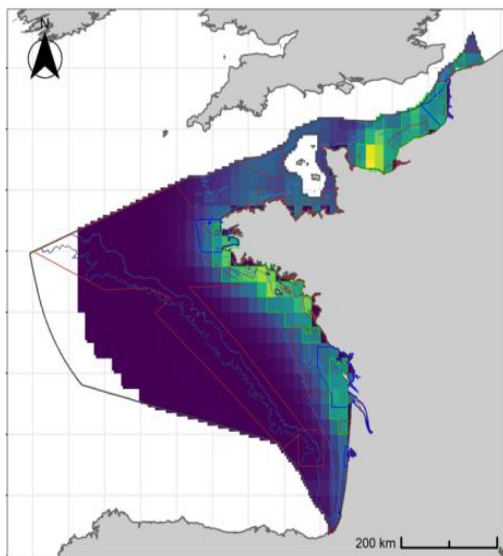
La méthode (cadre national) prévoit 2 échelles d'analyse :

- Etape 1 : Analyse des risques de captures à l'échelle biogéographique / des secteurs à risques : EN COURS
- Etape 2 : Si besoin, analyse des risques de porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000

ARP sur les espèces : cadre opérationnel et technique

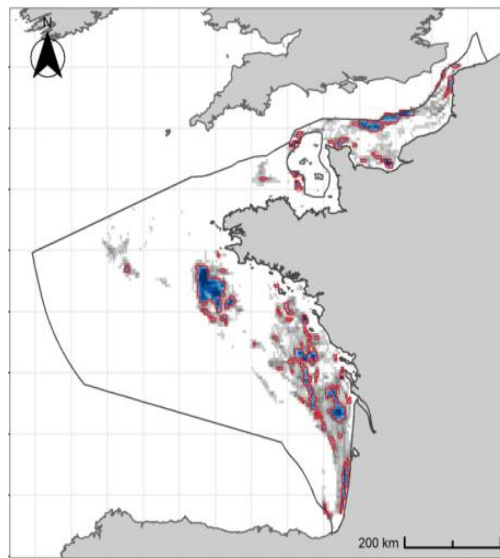
Etape 1 : Analyse des risques de captures à l'échelle biogéographique (illustration)

DENSITE ESPECES



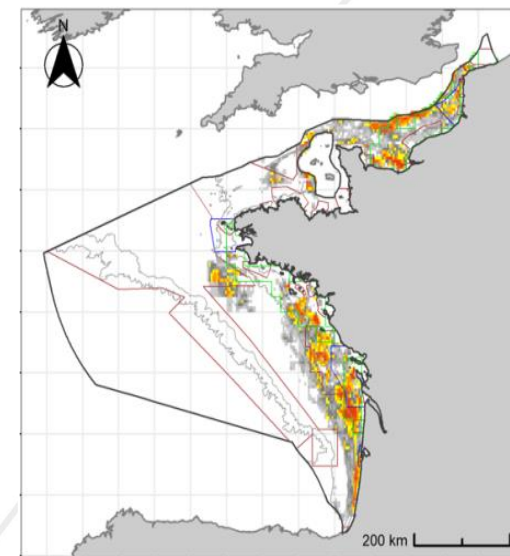
+

EFFORT DE PECHE



=

RISQUES D'EXPOSITION



Identification de risques avérés et/ou de secteurs à risque :

- ➔ Observations à la mer & enquêtes pour évaluation *in situ* des risques (2024 - 2026)
- ➔ Tests de moyens pour éviter les captures (2025-2026)

ARP sur les espèces : cadre opérationnel et technique

Etape 2 : Si besoin, analyse des risques à l'échelle du site N2000

- Pour les captures accidentelles si des données plus précises existent à cette échelle (espèces, activités de pêche, interactions – captures)
- Prise en compte d'autres pressions quand elles existent : dérangement, compétition trophique...

Si un risque de porter atteinte aux objectifs de conservation est identifié, des mesures réglementaires doivent être prises (2027)

Gouvernance des ARP

L'ARP est menée sous la responsabilité de l'Etat, par la structure en charge de la rédaction ou de l'animation du DOCOB.

Généralement confié à l'OFB, en partenariat avec les comités des pêches et en associant les autres structures animatrices et les services de l'Etat concernés.

Pour l'ARP « espèces », l'échelle biogéographique nécessite une gouvernance adaptée : GT *ad hoc* sous autorité de la Préfecture maritime.

Le COPIL N2000 est informé régulièrement de l'avancée des travaux et des groupes de travail spécifiques à l'ARP sont généralement organisés.

Les conclusions de l'ARP sont présentées en COPIL.

En cas de difficulté, l'autorité préfectorale (PREMAR) tranche les désaccords.

Bilan des actions menées en 2024

Bilan des évaluations d'incidence

Bilan des évaluations des incidences Loire-Atlantique

Manifestations nautiques :

- 2023 : 30 accusés de réception délivrés.
- 2024 : 28 (au 31/08/24).

=> Exemples concrets de manifestations nautiques sur le site (régates, concours de pêche, traversée à la nage...).

1 demande de randonnée encadrée VNM instruite en 2023.

Pas d'évaluations des incidences réalisées dans le cadre de l'occupation du domaine public maritime.



Bilan des actions menées en 2024

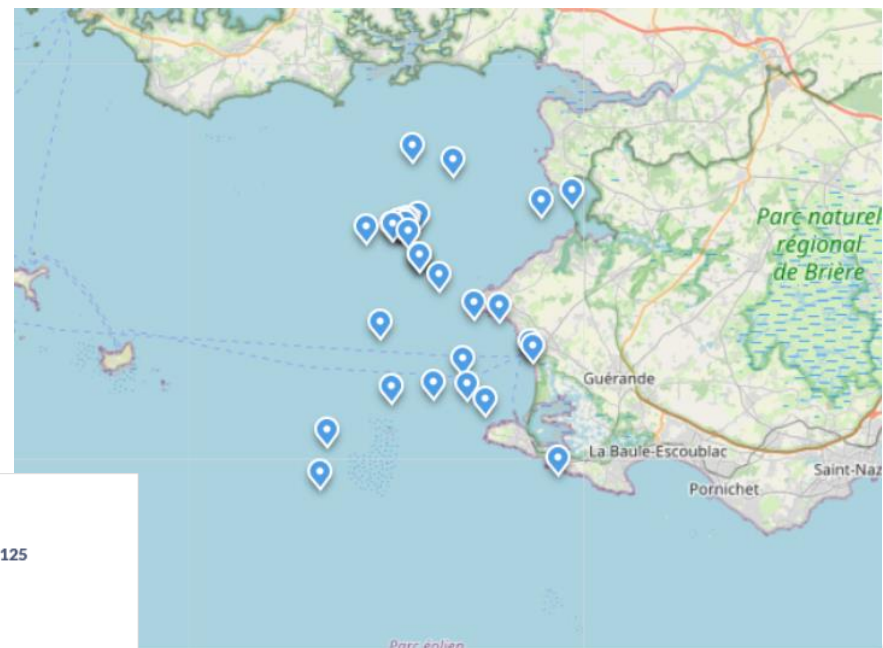
Bilan des contrôles de l'environnement marin

Bilan des contrôles de l'environnement marin

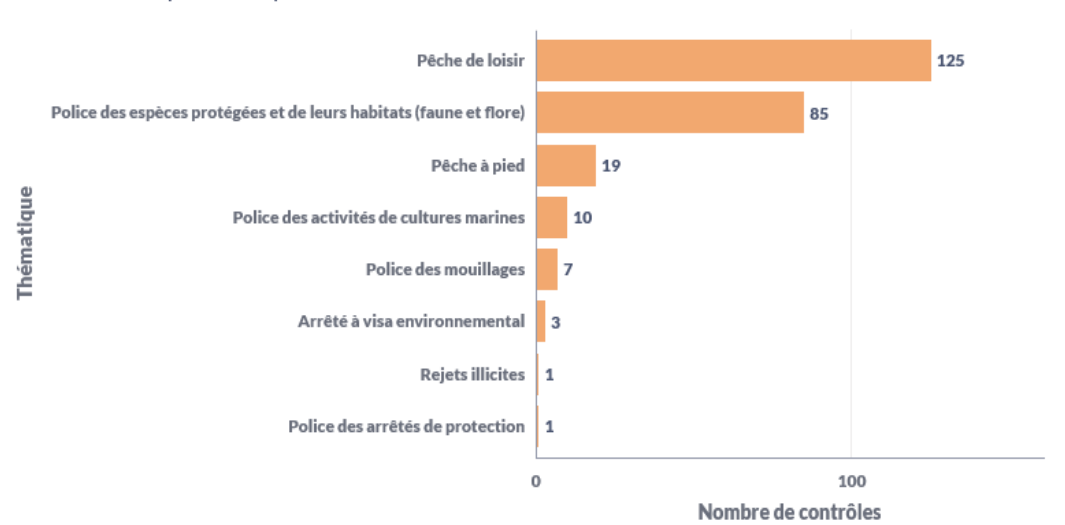
Source CACEM.

2023 : affaires maritimes, gendarmerie maritime, douane, OFB.

- 171 patrouilles de surveillance ;
- 251 contrôles.

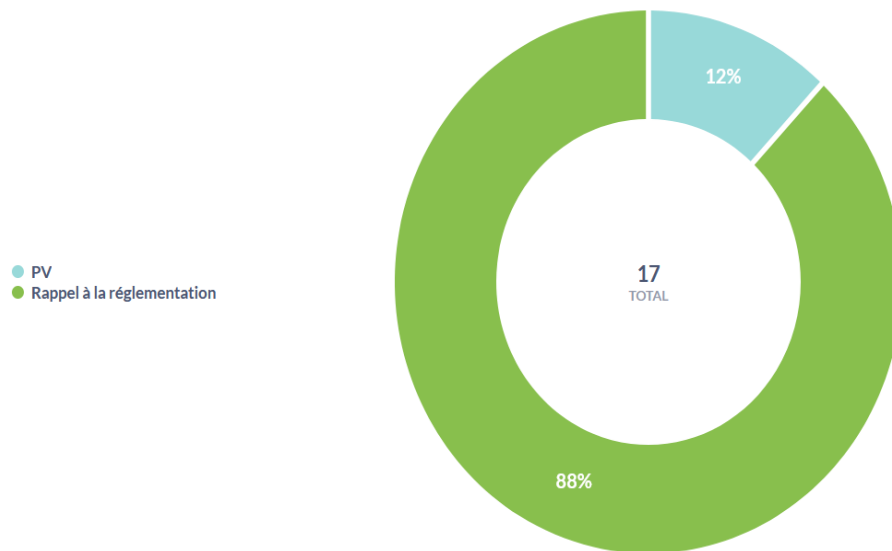


Contrôles réalisés par thématique dans une AMP



Bilan des actions menées en 2024

Bilan des contrôles de l'environnement marin



- 17 infractions :
- 15 rappels à la réglementation ;
- 2 PV (pêche de loisir et cultures marines).

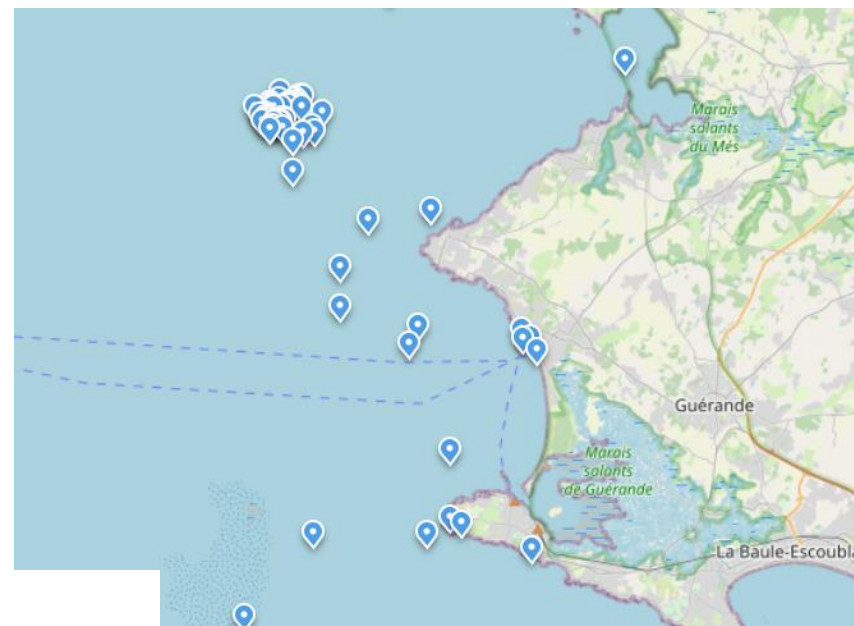
Bilan des actions menées en 2024

Bilan des contrôles de l'environnement marin

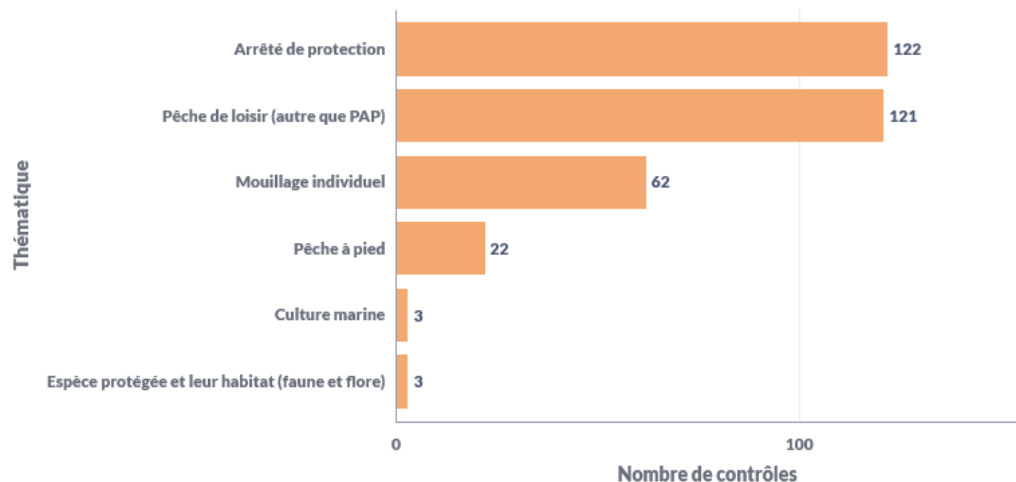
Source CACEM :

2024 : affaires maritimes, gendarmerie maritime, douane, OFB, police municipale de Piriac, CD44.

- 124 patrouilles de surveillance ;
- 333 contrôles.



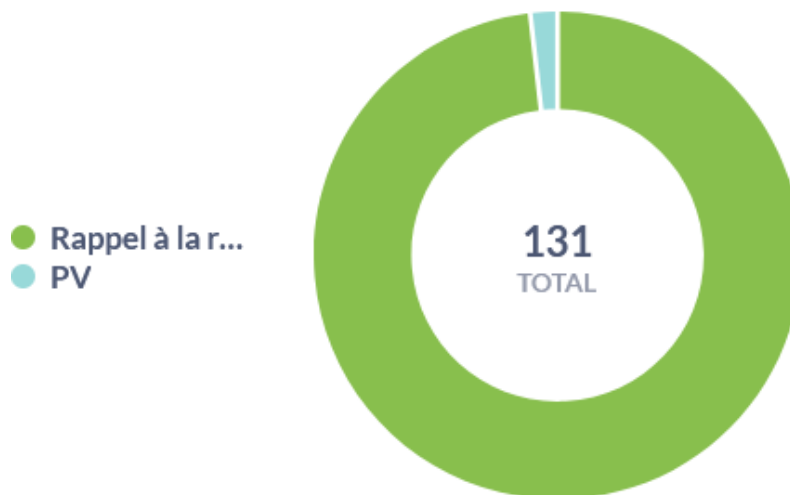
Contrôles réalisés par thématique dans une AMP



Bilan des actions menées en 2024

Bilan des contrôles de l'environnement marin

Résultat des contrôles avec occurrences délictuelles en AMP



- 131 infractions :
- 129 rappels à la réglementation ;
- 2 PV (Pêche de loisir).

Arrêté de interpréfectoral de protection de biotope - Ile Dumet et ses abords



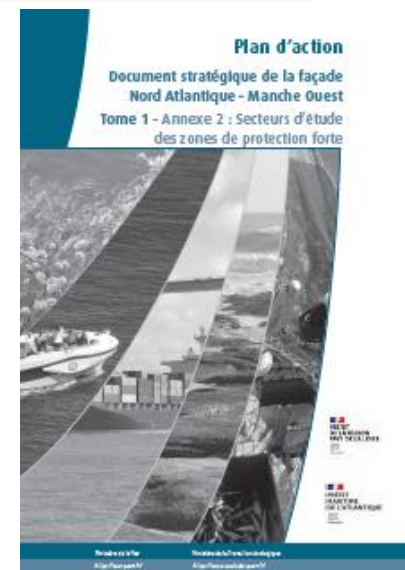
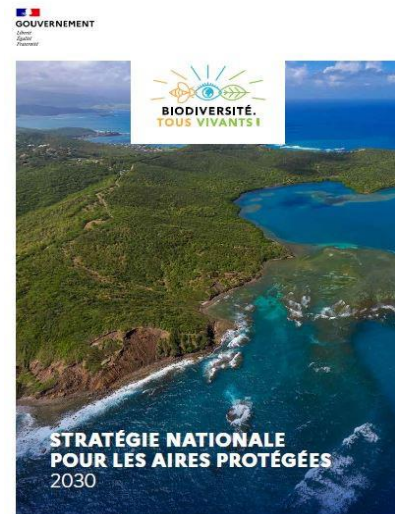
Contexte

Objectif : développer le réseau d'aires protégées pour atteindre au moins **30%** de couverture du territoire national et de nos espaces maritimes, dont **10% sous protection forte** (article L. 110-4 du code de l'environnement) => stratégie nationale pour les aires protégées.

L'île Dumet a été identifiée :

- par le **comité départemental des aires protégées** de Loire-Atlantique du 5 juillet 2022 (déclinaison territoriale de la Stratégie nationale pour les aires protégées) ;
- comme **zone de protection forte** (ZPF) potentielle dans le plan d'action du document stratégique de façade (DSF) Nord Atlantique-Manche Ouest.

La prise d'un arrêté de protection de biotope sur l'île Dumet et ses abords est une **mesure du document d'objectifs** du site Mor Braz.



Contexte

- Seule île maritime du département de la Loire-Atlantique ;
- Propriété du Conservatoire du littoral depuis 1992 située sur la commune de Piriac-sur-mer ;
- Depuis 2013, deux cogestionnaires de l'île : le département de Loire-Atlantique et l'association Dumet Environnement Patrimoine.



https://www.loire-atlantique.fr/44/besoin-de-nature/l-ile-dumet/c_1393946

Un territoire unique et riche en patrimoine (présence de deux forts sur l'île) et en biodiversité.

Principaux enjeux environnementaux

- Avifaune : goéland brun, marin et argenté, cormoran huppé, huïtrier pie, eider à duvet...
- Flore : 5 grands types de végétation dont 6 habitats d'intérêts communautaires (habitats aquatiques et humides, habitats ouverts, semi-ouverts, habitats littoraux non-végétalisés, habitats forestiers, habitats anthropisés) et une quarantaine d'espèces de lichens.
- Mammifères marins : phoque gris, phoque veau marin, grand dauphin.
- Le dérangement occasionné par la sur-fréquentation de l'île est concentré durant une période très sensible de l'année (reproduction) => très forte pression sur l'avifaune nicheuse et également des incidences sur la flore protégée et les populations de mammifères marins.

Vers une protection plus renforcée

- Depuis 2020, un arrêté du Maire de Piriac-sur-Mer interdit le débarquement en période de nidification (du 15 mars au 15 juillet).
- Suite à ces interdictions successives, il a été constaté une augmentation significative de tous les effectifs d'oiseaux nicheurs de l'île, avec de nouvelles installations de couples de goélands, d'Eider et le retour du Cormoran huppé après 20 ans d'absence.
- Néanmoins, plusieurs débarquements sur l'île sont observés pendant la période d'interdiction.
- => Nécessité d'un renforcement de la protection via un arrêté interpréfectoral de protection de biotope avec un périmètre terrestre mais aussi maritime.

La concertation des acteurs et du public

Projet d'arrêté présenté en groupes de travail avec les usagers de la mer de juin à novembre 2023 (COREPEM, plongée, Association Dumet Environnement Patrimoine, plaisanciers...) avec échanges et propositions d'amendement.

Avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine naturel et de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites.

Consultation du public du 15/12/23 au 05/01/24 (921 contributions).

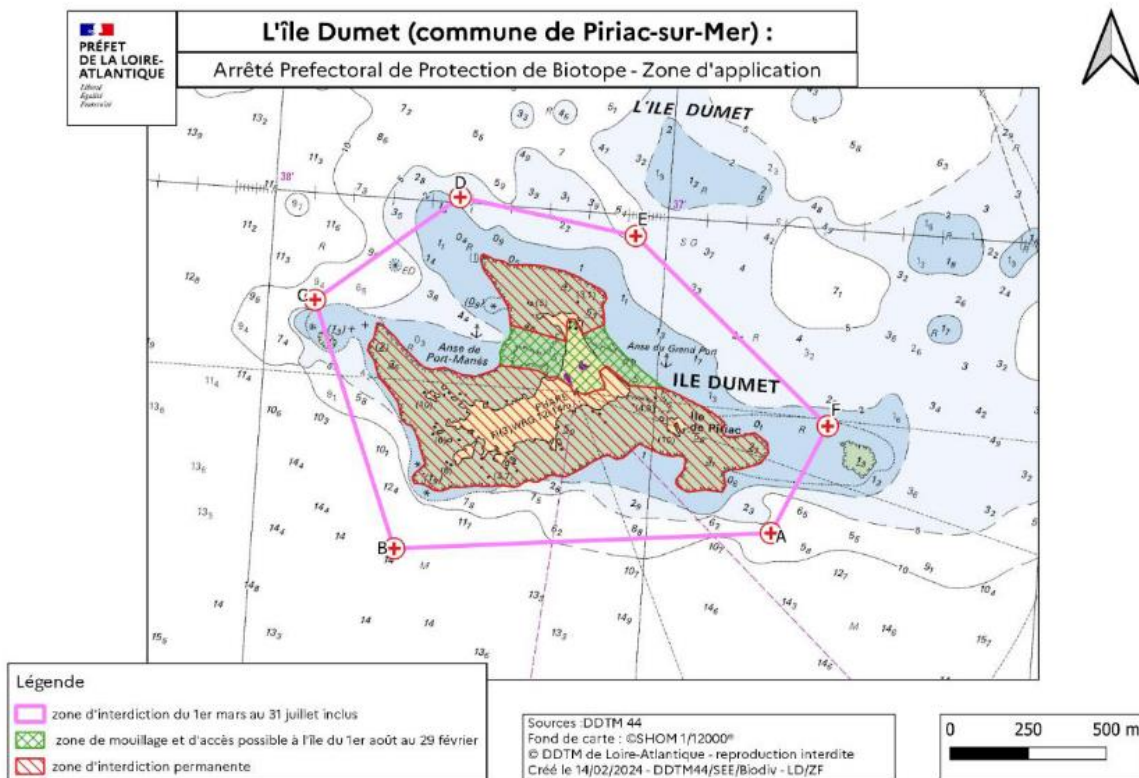
Comité de gestion exceptionnel de l'île Dumet le 20/02/24.

=> adaptation des mesures de l'arrêté :

- la distance des 300m à partir de la limite de basse mer a été ramenée à 200m,
- la date du 15 août a finalement été décalée au 01/08,
- ajout d'une clause d'évaluation de l'arrêté dans un délai de deux ans.

Signature de l'arrêté le **28 février 2024**.

L'arrêté de protection de biotope



- du 1er mars au 31 juillet, zone de quiétude pour l'avifaune constituée de la partie émergée de l'île et de la partie maritime allant jusqu'à 200m à partir de la limite de basse mer ; sont uniquement autorisés le suivi scientifique, l'entretien urgent du site et les quelques activités économiques (pêcheurs professionnels, professionnels de plongée) justifiées par un impact faible et un enjeu économique ;

- du 1er août au 29 février, zone de quiétude restreinte qui comprend la partie émergée de l'île ainsi qu'une zone allant jusqu'à la limite de basse mer, avec maintien de l'accès à l'île au niveau des 2 grandes plages et leurs chenaux. Les activités en mer au-delà de la limite de basse mer, sur terre sur les chemins balisés, dont la visite des forts, sont possibles.

Contrôles

Sanctions encourues : maximum 1 an d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

Les unités participant à cette surveillance :

- ULAM 44 ;
- Gendarmerie maritime ;
- Douane maritime ;
- OFB ;
- Conseil départemental ;
- Police municipale de Piriac ;
- Sémaphore de Piriac (diffusion de messages VHF).



1ère année basée sur la pédagogie --> verbalisation si récalcitrant ou récidive --> pas de remontée de cette nature.

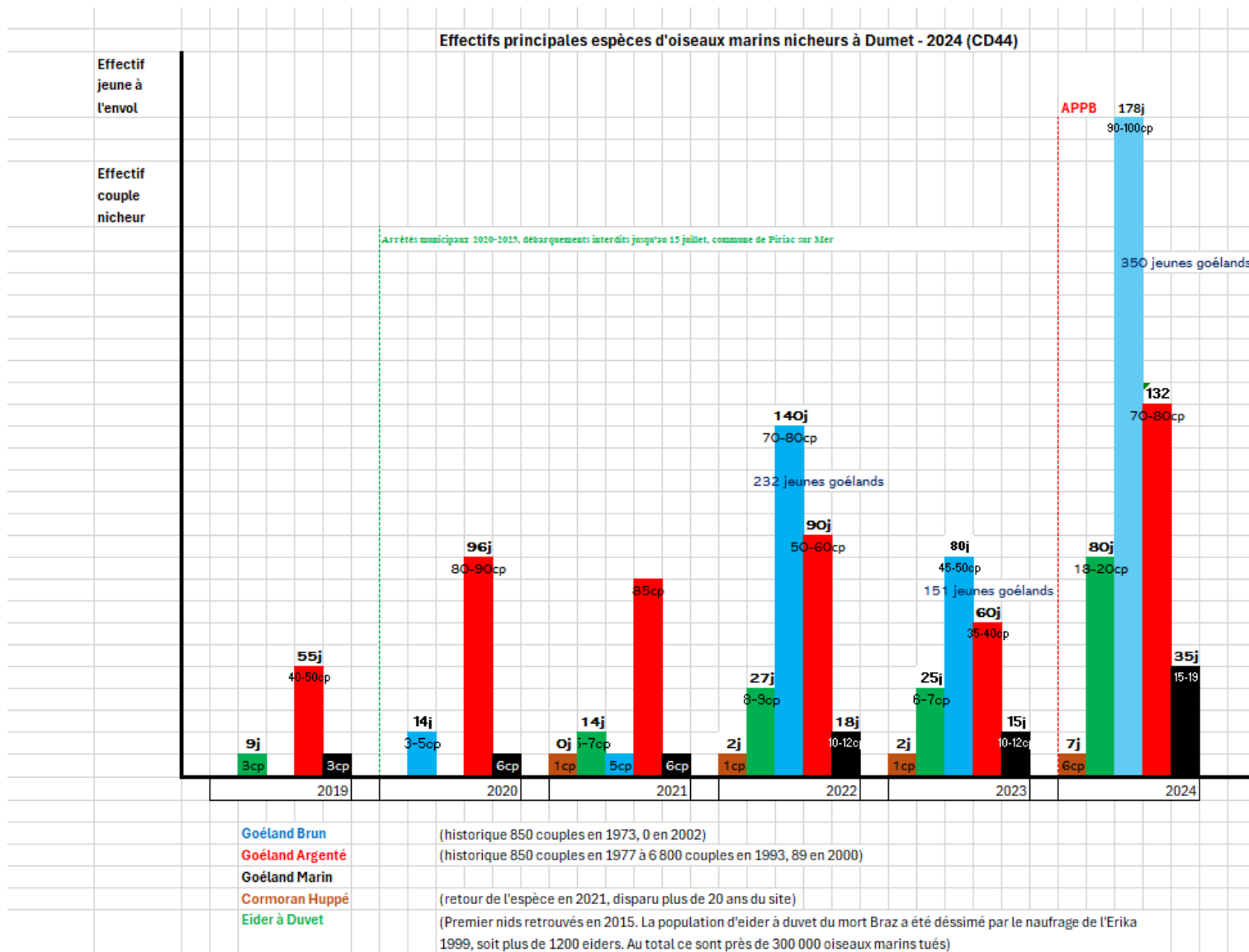
Bilan au 31 juillet (source CACEM) :

- 56 missions de surveillance ;
- 135 navires qui ont fait l'objet d'un rappel à la réglementation dans la zone interdite ;
- 63 navires ont fait l'objet d'une sensibilisation aux enjeux de l'APPB car ils se trouvaient à proximité immédiate de la zone de l'APPB.

Bilan des actions menées en 2024

APPB Ile Dumet et ses abords

Résultats préliminaires de la 1^{ère} année de l'APPB Dumet, sur l'avifaune nicheuse de l'île



Bilan des actions menées en 2024

APPB Ile Dumet et ses abords

En images



Bilan des actions menées en 2024

APPB Ile Dumet et ses abords



Bilan 1^{ère} année, de la pertinence de l'APPB, sur l'avifaune nicheuse

- Poursuite de la tendance globale, à l'augmentation de la production des jeunes laridés depuis 2020, suite aux différents arrêtés municipaux d'interdiction de débarquement
- Très nette augmentation de la production en 2024 avec près de 350 jeunes laridés (les 3 espèces), pré-adultes à tout juste volants, soit une augmentation de **150%** par rapport à la meilleure année récente connue, soit 2022 (235 jeunes), 225% avec 2023 (avec 155 jeunes), sans commune mesure avec les effectifs d'avant 2020
- Poursuite de la dispersion des colonies de laridés sur le site (depuis 2021), abandon de la partie centrale, renforcement du plateau sud-ouest et fort rond
- Encore de plusieurs dizaines de jeunes goélands au 31 juillet, âgés de 5-6 semaines (en phase de mue dédiés à perdre tout leur duvet au profit des plumes de 1^{ère} année, indispensable à la flottaison) ou peu suffisamment robustes et étanches.
- Une grande partie des jeunes de goélands marins morts (au moins 15 individus, en août)
- Une année « extraordinaire » pour l'eider à duvet avec la production de plus de **100 jeunes** cette année, soit 200% des effectifs connus les plus élevés. 150 à 200 eiders présents sur l'année autour de l'île. Désertion de ces oiseaux dès la réouverture du site.

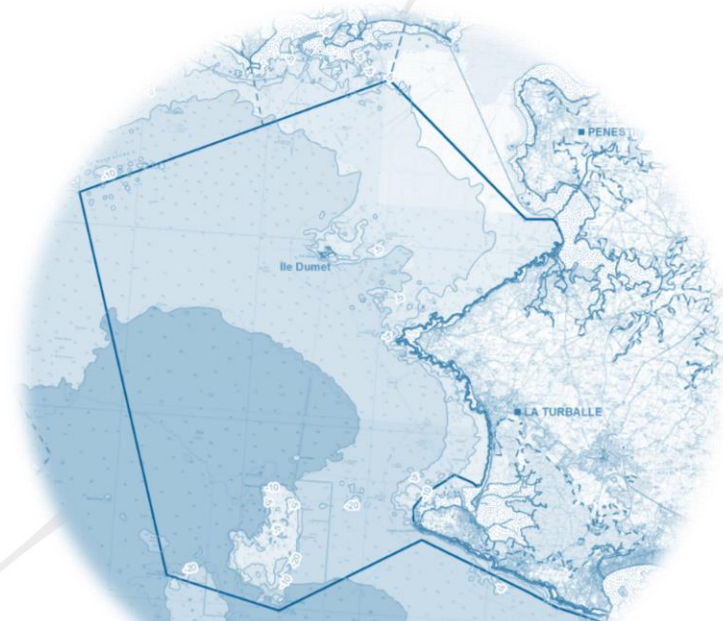
Perspectives 2024-2026

- A l'automne 2024 : programmation éventuelle du 1er comité de suivi de l'APPB.
- 2025 : finalisation du plan de gestion de l'île pour la période 2025-2030
- Avant l'automne 2026 : élaboration d'un bilan scientifique quant à la mise en application de l'APPB, pour discuter d'éventuels ajustements nécessaires.



Les actions à venir

- Actions d'acquisition de connaissances
- Actions de gestion
- Actions de communication et sensibilisation
- Actions de gouvernance



Les actions à venir

Acquisition de connaissance

- Poursuite des suivis existants de l'avifaune :
 - Suivi des populations nicheuses d'oiseaux marins
 - Suivi du Puffin des Baléares
 - Suivi télémétrique des eiders à duvet dans le cadre de Migratlane (en lien avec le MNHN)
- Mise en place de nouvelles études
 - Campagnes aériennes de suivi des espèces marines mobiles (dont oiseaux marins)
 - Etude des possibilités de réinstallation des sternes sur l'île Dumet
 - Caractérisation de l'importance du site pour les espèces hivernantes et en période inter-nuptiale notamment pour le bécasseau violet
- Connaissance des usages
 - Caractérisation des interactions des activités de pêche de loisir avec les enjeux écologiques

Les actions à venir

Actions de gestion

- Organisation de réunions de restitution des études menées (cartographie habitat, Suivis nidification par drone)
- Accompagnement dans la mise en place éventuelle de tests d'effarouchement dans le cadre du PNA Puffin des Baléares
- Rencontres avec les services instructeurs et de contrôle
 - Recensement des besoins
 - Rédaction de documents d'aide à l'organisation de projets, au renseignement des évaluations d'incidences et à leur instruction
- Formations aux enjeux environnementaux
 - Des agents des services instructeurs et de contrôle
 - Des acteurs du nautisme (clubs sportifs, associations plaisanciers, agents portuaires, loueurs...)
- Elaboration d'une charte des bonnes pratiques
 - collaboration avec les associations de pêcheurs plaisanciers, acteurs du nautisme, associations environnementales

Les actions à venir

Actions de communication et sensibilisation

- **Mise en ligne et alimentation du site internet**
 - Documents disponibles en téléchargement
 - Présentation des enjeux
 - Liens vers les sciences participatives
- **Edition graphique de documents Natura 2000**
 - Plaqueette dédiée au site Mor Braz
 - Supports de sensibilisation
 - Charte des bonnes pratiques
- **Participation aux évènements grand public**
 - Conférences, journées, salons, organisés par les collectivités et associations
- **Mise en place de médiateurs de la mer en mer et dans les ports**

Les actions à venir

Actions de gouvernance

- **Participation aux instances de concertation**
 - Comité de pilotage mesures de réduction du Parc éolien de Saint-Nazaire
 - Comité de gestion de l'Île Dumet
 - Comité de suivi de l'APPB Île Dumet et ses abords
 -
- **Organisation de groupes de travail**
 - Rédaction d'une charte des bonnes pratiques dans le site Natura 2000 Mor Braz (Novembre 2024)
 - En lien avec le PNA Puffin des Baléares, mise en place d'un groupe de travail « Ressources trophiques et oiseaux marins » (courant 2025)
- **Organisation du prochain Comité de Pilotage Mor Braz**
 - Automne 2025

Site internet Natura 2000 Mor Braz : mor-braz.n2000.fr (à venir)

Consultation du DOCOB : <https://www.maia-network.org/accueil/les-aires-marines-protégées/fiches-d'identité-des-amp/fiche-d'identité-dune-amp?wdpaid=555539364&gid=712>

Merci de votre attention

Chargée de mission Natura 2000 – OFB :

Anne Le Viavant Bay-Nouailhat
02 40 13 40 23 / 06 62 98 02 91
anne.le-viavant-nouailhat@ofb.gouv.fr

Chargée de mission ARP Espèces – OFB :

Noëlie Debray
02 40 13 40 22
noelie.debray@ofb.gouv.fr

PNA Puffin des Baléares – OFB :

Adrien Lambrechts
07 64 44 65 73
adrien.lambrechts@ofb.gouv.fr
<https://oiseaux-marins.org/accueil/projets/pna-puffin>